



Changement de statut sans diplômes français

Par **ABDEL23**, le **25/07/2019** à **10:40**

Bonjour,

Je suis étudiant algérien je suis en france depuis 2017 j'ai eu le master 1 et maintenant je finis le M2, j'ai pu récemment décrocher un CDI sauf que mon employeur veut que je dépose ma demande avant la délivrance des notes finales et l'attestation de réussite de M2, mon titre de séjour expire le 04/11/2019.

est ce que c'est faisable de déposer la demande de changement de statut avant l'obtention de diplôme?? si ce n'est pas le cas, y'a t il d'autres solutions pour les étudiants algériens.

Merci